

Allô la ville, ici la campagne : agriculture et tourisme : (suite de la page 1)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **55 (1967)**

Heft 79

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La femme africaine chez elle et en Europe

(Suite de la page 1)

dance, car cette évolution si rapide crée des situations neuves.

Ces réactions sont des réactions de frustrées et, chez qui compare le genre de vie en Afrique et en Europe, on peut comprendre certaines réactions véhémentes et révolutionnaires. Cet esprit revendicatif, cette arrogance que l'on relève souvent reflètent en réalité cet état nouveau des femmes africaines, état apparenté à celui de l'adolescence, avec ses défauts mais aussi ses richesses en puissance.

Quelle sera notre attitude de femmes européennes vis-à-vis des Africaines que nous rencontrons en Europe ?

— Avant tout je pense que nous devons renoncer à les juger selon nos propres critères, ce qui est le mieux pour nous ne l'étant pas forcément pour elles, et l'inverse; avant tout, donc, avoir une ouverture d'esprit très grande à leur égard; leurs réactions devant les problèmes féminins éternels peuvent être totalement différentes des nôtres; ainsi pour les Noires, l'enfant est toujours une richesse!

Lorsque les Africaines accompagnent en Europe leur mari qui vient parfaire sa formation, entrent-elles certaines études elles-aussi ?

— Elles sont souvent apeurées, ou malades, ou près de mettre un bébé au monde, mais en principe aiment aussi acquiescer quelque diplôme, d'ailleurs attendu de leur gouvernement comme fruit visible de leur séjour en Europe (attendu de leur mari aussi en vue d'un salaire d'appoint dans le ménage).

Elles peuvent acquiescer certaines techniques et il ne faudrait pas leur faciliter uniquement l'acquisition de diplômes universitaires; les femmes professionnellement bien formées, même pour des métiers mineurs, sont utiles dans leur pays fatalement encore sous-développé.

Le problème de leurs sœurs africaines concerne-t-il les femmes de chez nous ?

— Oui, et je vais vous dire comment, car au nom d'une grande partie d'entre elles, la Fédération suisse des femmes protestantes, avec l'aide de l'EPER* et du Conseil œcuménique des Eglises, a mis sur pied pour le printemps prochain, un cycle de cours pour une douzaine de jeunes femmes africaines, ici en Suisse romande.

Ces organismes choisissent les candidates non en tant qu'épouses d'un tel lui-même en Europe, mais les inviteront seules et en fonction de leurs capacités personnelles; il s'agit d'un stage théorique et pratique pour animatrices et les cours porteront notamment sur

Allô la ville, ici la campagne

Agriculture et tourisme

(Suite de la page 1)

jour une structure de ce genre permette à notre agriculture suisse — montagnarde principalement — de vivre une expérience où, pour une fois, les intérêts de la ville et de la campagne se trouveraient réunis.

Qu'est-ce qu'un gîte rural ?

Réglementé par la Charte des Gîtes de France*, le gîte rural peut être une pièce ou un appartement destiné à être loué pendant la période des vacances à une famille urbaine et pouvant servir, dans l'entre-saison, de logement à la famille de l'exploitant, à un ouvrier agricole ou à un artisan rural.

Le gîte doit :

- Etre placé dans une situation naturelle et dans une ambiance favorable au point de vue des dégagements et accès, vue et ombrages.
- Comprendre au moins une salle commune avec possibilité de cuisine et, si possible, une chambre pouvant recevoir deux lits, l'ensemble étant indépendant du logement de l'exploitant.
- Etre pourvu de l'éclairage électrique et d'un point d'eau potable extérieur.
- Comporter obligatoirement un évier et un lavabo ainsi qu'une douche.
- Enfin, comporter un WC conforme au règlement sanitaire.
- En outre, il doit être affecté, pendant trois mois au moins chaque année et ce pendant une durée minimum de dix ans,

l'économie domestique et nationale, la psychologie, la sociologie, etc...

Après ce que nous venons de dire au sujet du style du couple africain, vous comprendrez que cette séparation du couple (pour six mois) ne doit pas poser de grands problèmes; quant aux enfants, ils peuvent très facilement rester au village africain avec un oncle, une grand-mère.

Il faut souhaiter que ces jeunes femmes aient alors l'occasion de rencontrer des femmes et des couples de chez nous et d'établir des contacts vrais.

— Oui, et rappelons-nous pour notre part que les « occasions » ne nous fondent pas dessus, que pour les trouver, il faut les chercher.

* EPER : Entraide protestante en faveur des Eglises de l'étranger et des réfugiés (le secrétariat romand se trouve à Neuchâtel).

au logement de familles d'origine urbaine ou industrielle.

L'Annuaire des Gîtes de France, publiant chaque année la liste des gîtes ruraux, assure officiellement la publicité.

Aide financière octroyée

Les exploitants agricoles, les agriculteurs retraités et les artisans ruraux désirant aménager un gîte peuvent bénéficier de subventions et de prêts à des taux particulièrement intéressants.

1. Les prêts du Crédit agricole : prêts accordés par la Caisse régionale de crédit agricole. Maximum 3000 francs au taux de 3 %.
2. Les prêts du Crédit hôtelier : la caisse centrale du Crédit hôtelier peut accorder des prêts pour l'équipement mobilier intérieur à 5 %.
3. Subventions du Génie rural (non remboursables) : l'aide du Génie rural constitué en subventions d'un taux moyen de 25 à 30 % du montant des dépenses est limitée toutefois à 4000 francs par gîte.

Une expérience positive ?

Un gîte est-il une aventure rentable ? Certainement si l'installation peut être faite avec un minimum de frais et s'il peut être loué pendant plusieurs mois consécutifs.

Aux frais d'entretien et d'amélioration viennent s'ajouter les impôts (environ le montant d'un mois de location d'entre-saison) et les frais de patente (dont on peut être exonéré si l'on n'a bénéficié d'aucune subvention). Mais les résultats positifs d'une entreprise de ce genre ne sont pas uniquement d'ordre financier : grâce à l'existence de ces gîtes, des régions rurales sont sorties de leur isolement et des liens d'amitié se sont créés entre le monde des citadins en vacances et les familles paysannes, que ces contacts temporaires ont permis de mieux connaître et d'estimer.

L'expérience d'une famille vaudoise

« A ceux qui douteraient de l'intérêt que susciterait chez nous cette forme de tourisme social, j'aimerais, en conclusion, signaler l'expérience d'une famille paysanne de chez nous, résumée dans une lettre qu'elle vient de me faire parvenir :

« En effet, beaucoup de citadins aspirent à la vie tranquille et paisible de la campagne et d'autre part il est bon pour nous d'avoir ce contact et de se faire un peu d'argent.

Depuis environ dix ans, nous recevons des familles, surtout des Belges, dont plusieurs ne pourraient pas se payer de vraies pensions. Ici, c'est tout à fait en famille. Chacun fait son lit, nous mangeons tous à la cuisine. La

dimanche, ce que nos hôtes apprécient le plus, ce sont les pique-niques en montagne.

Je vous envoie notre livre d'or qui vous en dira plus... »

Et, extraits de ce livre d'or, l'appréciation des hôtes étrangers : « Venus en Suisse il y a quatre ans, nous nous en faisons déjà une vision enchantée. 1967 a marqué pour nous une étape nouvelle : la découverte d'une famille vaudoise, tout entière à la disposition des autres... Premières vacances inoubliables pour nos enfants grâce à leur exploration de la ferme... »

Et quelques pages plus loin : « Que la bénédiction de Dieu repose sur cette maison. Havaïre de paix et de joie profonde. Chaque séjour est pour nous un enrichissement tant pour le corps que pour l'âme. »

Quelques témoignages qui permettent de penser que le développement de cette forme de tourisme social rencontrerait chez nous le même succès que les gîtes de France.

Il suffirait d'essayer.

GENÈVE

L'évolution respective de l'homme et de la femme moderne

La conférence-débat sur ce sujet, organisée par les sections Genève-Ville du parti socialiste, s'est tenue le 4 octobre, à la salle communale de Plainpalais.

Le Dr de Saussure montre que Freud s'est occupé en son temps de problèmes psychologiques et Marx, à peu près à la même époque, de problèmes sociologiques. Ils étaient animés par le même esprit d'indépendance : lutter contre les préjugés de leur époque.

L'homme et la femme ont entre eux des différences anatomiques et physiologiques. La femme met les enfants au monde et doit leur donner de l'affection, car l'enfant humain naît encore très incapable par rapport à l'animal, donc la mère lui doit beaucoup de soins.

Au point de vue social : les droits de la femme doivent être égaux à ceux de l'homme, mais il faut reconnaître qu'ils ont des vies différentes et des fonctions diverses. Marx a lutté contre les préjugés sociaux et Freud contre les préjugés psychologiques.

Dans son exposé, le Dr Paul Rey a montré combien il est difficile de concilier vie familiale et vie sociale. Un fait est certain : pour un grand nombre de femmes, il est nécessaire de travailler. La formation professionnelle féminine est trop souvent insuffisante. Si une femme possède une bonne formation, elle se doit de la garder. En règle générale, les difficultés professionnelles sont beaucoup plus graves que les conflits sexuels, dit cette femme médecin. A son avis, l'épanouissement de la personne demande une certaine aisance.

Mme Clotilde Aleinica, pour sa part, pense qu'il est important de considérer que Freud a parlé avant tout en fonction de son époque. Il est faux d'élever les jeunes filles toujours dans le même lignage, on insiste toujours sur les mêmes activités. Si le contexte social est différent, il n'y aura plus de complexe d'Œdipe. Il faut définitivement rejeter le schéma de la femme-bête de somme. Le schéma masculin est aussi à revoir. Notre économie familiale est à repenser et beaucoup d'améliorations pratiques permettraient à la femme d'avoir une vie de travailleuse bien harmonisée avec ses tâches de femme. Les horaires scolaires devraient entièrement correspondre aux heures de travail des parents.

De l'avis de Mlle J. Wavre, le point de vue économique et social est plus important que le point de vue psychologique. Une femme peut s'épanouir sans avoir des enfants. Mlle Wavre a cité une pensée d'Evelyn Sullerot : « On ne naît pas femme, on le devient ».

Un bilan positif

Lors de sa troisième assemblée générale annuelle, l'Association de parents d'élèves de l'Ecole supérieure de jeunes filles, qui préside avec diligence M. Pierre Beyerler, a dressé avec lui le bilan de son activité.

1. Amélioration de l'accueil des élèves à leur entrée à l'Ecole, meilleure information quant aux méthodes de travail; renforcement du rôle de la maîtresse de classe.
2. Organisation et répartition judicieuse du travail, répartition des épreuves, dosage des travaux à domicile.
3. Effort d'encouragement des élèves en section latine.
4. Maintien de l'orientation continue, intensification de l'information professionnelle.
5. Recherche de moyens propres à améliorer les rapports entre maîtres et élèves, examen des moyens pouvant augmenter la participation active des élèves à la vie de l'école, recherche de solutions permettant un contact régulier entre maîtres et parents.

Des poètes suisses à l'honneur

La Société des poètes et artistes de France (SPAF) communique qu'elle vient de décerner son prix annuel de poésie à Mme Simone Eberhard, de Lausanne, pour son œuvre « Le coureur de solitudes ».

Mme Réjane Baezner, de Pully, a obtenu un diplôme d'honneur et M. Willy Dubernon, de Bienne, une mention honorable. Pour le concours 1968, se renseigner auprès de Mme L. Béant, 4, avenue Hentsch, Genève.

La piqueuse de tiges

C'est une spécialiste qui a un rôle important dans l'industrie de la chaussure

APTITUDES REQUISES

Qualités d'ordre et de propreté. Exactitude, méthode, propreté. Habileté manuelle. Bonne santé. Avoir du goût.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : Avoir terminé sa scolarité et... connaître un peu l'allemand vu que l'industrie suisse allemande surtout offre des postes aux piqueuses de tiges.

Age minimum d'entrée en apprentissage : 16 ans.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Lieu d'apprentissage : Ce sont surtout les fabriques Bally, en Argovie, qui recrutent des apprenties, en leur offrant les meilleures conditions possibles. (A noter qu'il existe encore de telles fabriques dans les cantons d'Uri et de Bâle-Campagne.) La maison-mère se trouve à Schönenwerd.

APPRENTISSAGE

1re année : Timbrage de parties de tiges. Application de dessins de garnitures piquées et de lignes de garnitures perforées au moyen de patrons ou de matrices. Renforcement de pièces de tiges par collage et repassage de doublures intermédiaires. Exercices simples de parage au moyen de déchets de cuir. Parage à la machine pour le remplissage, le brûlage, le bûchage. Maniement de la machine à coudre (mise en marche, arrêt). Piquage sans fil de papier prédessiné et de cuir de déchet, tel que piquage de bordures et de lignes parallèles. Exécution de travaux simples de piquage à la machine. Exécution de travaux simples à la main, tels que coloration de bordures, enfilage de fils.

2me année : Piquage de diverses doublures, exécution de piqûres avant et arrière. Piquage de garnitures simples et de pièces de tiges simples. Egalisation des piqûres à la main ou à la machine. Perforation à la machine. Remplissage. Initiation générale à la découpe et au montage, à titre d'information.

3me année : Exécution de travaux difficiles de piquage au moyen de la machine à coudre à plat, de la machine tubulaire et de la machine à plier vertical. Piquage au moyen de la machine à couture multiple et de machines spéciales. Exécution de travaux de collage difficiles. Piquage de tiges complètes.

Connaissances professionnelles : Dénomination, propriétés et utilisation des cuirs à dessus et à doublures des étouffes et fournitures les plus utilisés. Particularités et utilisation des soies et fils à coudre les plus courants, y compris les fils en matières synthétiques. Les principaux produits collants et chimiques et leur utilisation. Les machines à coudre les plus usuelles et les divers genres de points. Les types et les classes d'aiguilles, leurs rapports avec les diverses sortes de fil à coudre. Composition de la chaussure et cours général de la fabrication d'après les procédés en usage dans l'établissement d'apprentissage. Graduation des dimensions en longueur et largeur d'après les systèmes usuels. Entretien des outils et machines et leur réparation. Mesures préventives contre les accidents.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : On ne demande plus de piqueuses de tiges en Romandie, les fabriques de chaussures y étant inexistantes. En revanche, en Suisse allemande, ces spécialistes de l'industrie de la chaussure sont très recherchées.

Perspectives d'avenir : La piqueuse de tiges peut travailler en fabrique dans les meilleures conditions, les machines les plus modernes et les plus perfectionnées étant à sa disposition. Elle peut aussi devenir chef d'atelier, ou alors, faire des stages dans les fabriques de l'étranger (Italie). Elle peut enfin travailler à domicile si elle désire rester en Suisse française.

L'offre : Un métier qui est en voie de disparition, hélas, chez nous, mais qui est très bien vu dans les régions où l'industrie de la chaussure est florissante.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Horaires : Celui des ateliers et des fabriques.

Congés : Ceux des établissements qui emploient.

Salaires : Pendant l'apprentissage : la première année, 1 fr. 20 l'heure; la deuxième année, 1 fr. 50 et la troisième année 1 f. 80.

Après l'apprentissage : 4 fr. 50 à 5 fr. l'heure en moyenne. Mais, étant rares et recherchées, les piqueuses de tiges peuvent se montrer plus exigeantes.

Avantages sociaux : Assurances maladie et accidents.